

## Projet pédagogique Extrascolaire 2023-2024



# Sommaire

<b>I. Présentation .....</b>	<b>4</b>
1. Le territoire .....	4
2. La convention entre la CCEDA et UFCV .....	4
3. Projet éducatif de la CCEDA et UFCV .....	4
4. Les intentions éducatives de l'UFCV .....	5
<b>II. L'accueil de Loisirs.....</b>	<b>5</b>
1. Présentation générale .....	5
2. Les locaux.....	5
3. Modalité d'accueil des enfants .....	5
4. Modalité d'inscription.....	6
5. Accueil d'enfants porteurs de handicap .....	6
<b>III. Notre équipe .....</b>	<b>6</b>
1. Nos valeurs.....	6
2. Composition de l'équipe .....	6
3. Le rôle de chacun .....	7
<b>IV. Les activités .....</b>	<b>8</b>
1. Caractéristiques du public.....	8
2. Posture de l'animateur .....	10
3. Intentions pédagogiques.....	11
4. Les moyens.....	12
5. Grille d'évaluation des objectifs.....	12
<b>V. La vie quotidienne.....</b>	<b>12</b>
1. L'accueil du matin .....	12
2. Le repas / le goûter .....	13
3. Le temps calme .....	13
4. L'accueil du soir.....	14
5. Hygiène / santé .....	14
6. La sécurité .....	16
<b>VI. Les relations sociales.....</b>	<b>17</b>
1. Le vivre ensemble .....	17
2. Autorité, liberté, sanction .....	17
<b>VII. Règles de vie.....</b>	<b>18</b>
1. Adultes .....	18
2. Les familles.....	18
<b>VIII. Annexes.....</b>	<b>18</b>

Le projet pédagogique est unique à chaque établissement. Il est l'engagement de notre équipe dans une démarche complémentaire des différents cadres de références que sont l'école et la famille.

Ce projet est établi selon les intentions éducatives de la CCEDA et de l'UFCV.

L'accueil met un point d'honneur et intègre chaque enfant comme individu unique qui peut s'exprimer librement sur ses envies, ses choix et partager librement ses émotions avec les autres.

L'enfance est une phase du développement humain physique et mental qui se situe entre la naissance et l'adolescence. Ce document est donc l'appui nécessaire à notre équipe afin d'aider au mieux chaque enfant à se construire.

Ce projet résulte d'une préparation collective et de l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Il n'est donc pas figé, Chaque acteur du centre peut l'enrichir au-delà de son application.

## I. Présentation

### 1. Le territoire

Orléat sait concilier la vie citadine et la campagne. En effet, elle est située proche des grandes villes : 10km de Thiers, 30km de Clermont Ferrand et de Vichy. Elle se situe entre la chaîne des puys et au pied du Forez. Elle dispose de nombreux chemins de randonnées autour de ruisseaux, rivières et étangs du paysage. Également proche de plusieurs sites touristiques des alentours :

- La route des métiers, avec les tanneries de Maringues, la maison du verre à Puy-Guillaume, les potiers à Lezoux, les couteliers à Thiers, les cadrans solaires à Olliergues et les papetiers à Ambert.
- La route des châteaux, Ravel, Vollore-Ville et Aulteribe...
- Le thermalisme à Vichy & Royat...
- Le parc des volcans et Vulcania...

Enfin, elle dispose de sa propre base de loisirs sur les bords de la Dore. Son accès à des jeux de plein air et son camping avec piscine estivale reste un emplacement idéal pour le tourisme et les habitants (2129 en 2015 selon l'INSEE). Ces derniers peuvent aussi compter sur un établissement scolaire de la maternelle à la primaire comptant pas moins de 250 inscrits.

### 2. La convention entre la CCEDA et UFCV

La communauté de commune entre Dore et Allier regroupe 14 communes Lezoux (son siège), Bort l'Etang, Bulhon, Culhat, Crevant-Laveine, Joze, Lempty, Moissat, Orléat, Peschadoires, Ravel, Saint Jean d'Heurs, Seychalles et Vinzelles.

Soit un total de 14 communes réparties sur 229 km avec 19200 habitants et une courbe démographique croissante depuis une dizaine d'années.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la CCEDA a confié la gestion des accueils de loisirs ainsi que des séjours à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances).

Les missions de l'UFCV sont de mettre en place :

- Un accueil de loisirs 3-11 ans durant les vacances scolaires
- Un accueil de loisirs 3-11 ans les mercredis

### 3. Projet éducatif de la CCEDA et UFCV

#### a) *Le projet éducatif de la CCEDA*

Les intentions éducatives de la CCEDA se définissent autour de quatre grands axes :

- La mise en valeur et richesse du territoire.
- Une complémentarité entre temps scolaire et temps extrascolaire de l'enfant afin d'enrichir ses apprentissages.
- Une offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant avec une organisation pédagogique adaptée à tous.



#### 4. Les intentions éducatives de l'UFCV

Acteur de l'éducation populaire, l'Union Française des Centres de Vacances est une association nationale reconnue d'utilité publique. Elle évolue actuellement selon ses principes :

- ✓ Développer au promouvoir des actions d'animation, d'éducation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle dans tous les temps de la vie
- ✓ Accompagner les jeunes dans les temps de loisirs et de vacances ainsi que dans les temps périscolaires
- ✓ Favoriser le lien intergénérationnel, interculturel, ainsi que le développement d'actions de solidarité
- ✓ Contribuer à la protection physique et morale des personnes, notamment par des actions de prévention
- ✓ Former des bénévoles et des volontaires s'engageant dans la vie sociale et culturelle
- ✓ Transition écologique



## II. L'accueil de Loisirs

### 1. Présentation générale

Le quotidien des enfants est en perpétuel mouvement et s'articule entre des temps et des espaces avec des frontières plus ou moins minces le noyau familial, l'établissement scolaire et le temps libre. Néanmoins, l'accueil des enfants durant ces temps extra-scolaire ne voit pas moins d'enjeux éducatifs, sociaux ou encore culturels, bien au contraire. C'est dans un contexte alliant la détente et le ludique que chacun pourra s'épanouir à son rythme par le biais d'activités diverses et variées.

### 2. Les locaux

L'accueil de loisirs est situé au centre culturel et sportif 122 Route de Lezoux à Orléat.

Dans le bâtiment, nous disposons de :

- Trois salles d'activités : une salle rose pour les enfants de moins de 6 ans, une salle verte pour les enfants de plus de 6 ans et une salle bleue pour les adolescents,
- Une salle de sieste pour les plus petits,
- Une salle de restauration,
- Une cuisine pour les ateliers culinaires, la livraison des repas et la vaisselle.
- Un bureau pour l'administratif et deux espaces de rangement pour le matériel,
- Des sanitaires pour les petits et les grands adaptés aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une douche.

En ce qui concerne l'extérieur, nous avons accès :

- Une petite cour en partie goudronnée avec un espace enherbé et deux jeux (un toboggan et un petit pont)
- Une grande cour goudronnée avec un terrain de basket, une table de ping-pong mobile,
- Des espaces enherbés avec des jeux d'équilibre attenants à son espace boisé.

### 3. Modalité d'accueil des enfants

L'accueil de loisirs d'Orléat est ouvert durant ces périodes :

- ❖ Automne : du 23 octobre au 3 novembre 2023
- ❖ Noël : du 2 janvier au 5 janvier 2024
- ❖ Hiver : du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2024
- ❖ Printemps : du 15 avril au 26 avril 2024
- ❖ Été : du 8 juillet au 26 juillet 2024
- ❖ Été : du 19 août au 30 août 2024

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans résidents sur la communauté de commune et en dehors du territoire.

En termes de fréquentation, sont prévus pour les vacances scolaire 24 enfants de moins de 6 ans, 36 enfants de 6 et 11 ans.

#### 4. Modalité d'inscription

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire doivent être impérativement remplis par la famille en début d'année scolaire.

L'inscription se fait à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Elle se fait par le biais du portail famille à l'aide d'identifiants personnels. Le programme détaillé des activités est disponible sur le site web dédié à l'accueil de loisirs.

Aussi, en cas d'urgence, il est possible de s'inscrire par le biais d'un mail ou par téléphone, auprès de la directrice, selon la limite des places disponibles.

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial, du lieu de travail et de la domiciliation des familles.

#### 5. Accueil d'enfants porteurs de handicap

Dans une vision inclusive, l'accueil se veut être de qualité quant aux enfants en situation de handicap. Il est donc nécessaire d'avoir une étape préparatrice avec les familles en amont de la venue de l'enfant. Elle permettra d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant, les aménagements physiques et/moraux à mettre en place pour cibler un accueil de qualité.

L'équipe sera informée voir renforcée au besoin grâce aux moyens mis à disposition par le DAHLIR (association visant à faciliter l'intégration des enfants au sein des accueils).

Chaque jour de présence, l'échange avec les parents pour les rassurer et adapter au mieux les activités sera un point d'honneur. Des rendez-vous avec une référente DAHLIR seront organisés pour que l'enfant bénéficie d'un accueil optimal.

### III. Notre équipe

#### 1. Nos valeurs

##### *Vivre ensemble*

Le bien vivre ensemble repose sur le respect mutuel, l'acceptation de divergence d'opinions, la coopération, des relations bienveillantes, ainsi que sur le refus de s'ignorer ou de se nuire.

##### *L'écoute et la communication*

L'écoute vous invite à saisir chaque détail du message, verbale ou non de la personne avec qui l'on communique. Cela permet de lui faire savoir qu'elle a notre attention et nous entendons et avons compris son message. Cette capacité d'écoute vous projette dans l'univers de l'interlocuteur.

#### 2. Composition de l'équipe

L'équipe d'animation se compose :

- Une directrice stagiaire BPJPEPS LTP
- Quatre animateurs permanents titulaire du BAFA dont trois titulaires d'un BPJPEPS LTP
- Deux animateurs vacataires diplômés ou stagiaires BAFA-BAFD en contrat d'Engagement Educatif
- Deux agents de la municipalité qui assure l'entretien des locaux et de la salle de restauration
- Des intervenants et prestataires extérieurs ponctuels



### 3. Le rôle de chacun

#### a) Le rôle de la directrice

Elle est la garante de la sécurité morale et physique des enfants. Elle met en œuvre avec son équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec les projets éducatifs. Elle accompagne, coordonne et évalue l'équipe d'animation lors de différentes rencontres telles que les entretiens, les réunions de préparation ou les bilans. Elle assure les suivis nécessaires à la bonne entente de l'équipe. Elle assure les relations entre les familles et les différents partenaires pour ainsi transmettre les informations en interne et en externe. Elle fait office d'assistant sanitaire. Elle est garante des traitements médicamenteux à administrer, de la mise à jour du nécessaire pharmacie ainsi que des PAI.

Elle est garante de des orientations éducatives et pédagogiques et elle participe à la bonne réalisation des missions suivantes :

- L'encadrement et l'animation de l'équipe
- La gestion administrative, financière et matérielle de la structure
- Les relations (communication-information) avec les familles
- Les relations avec les différents partenaires
- Coordonner la transmission des informations à l'intérieur et à l'extérieur
- La fonction d'assistante sanitaire
- Veille à la sécurité physique et affective des enfants
- Optimise les ressources disponibles

#### b) Le rôle de l'animateur

Il a des droits mais aussi des devoirs à l'égard de l'équipe avec laquelle il coopère. Les animateurs prennent part au fonctionnement harmonieux des vacances, ils doivent être disponibles et à l'écoute des enfants. Ils ont donc la responsabilité du bon fonctionnement en proposant des activités variées, une ambiance agréable, un langage et une tenue correcte. Ils s'engagent à mettre en application le projet pédagogique auquel il prend part.

*Avec les enfants :*

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants autant que leur hygiène
- Il est à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions
- Il remplit sa fiche bilan d'activité
- Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer
- Il favorise la curiosité de l'enfant et la découverte à travers des activités variées
- Il accompagne l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, il doit toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions
- Il prépare ses activités à l'avance
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il fait part à la directrice d'éventuels problèmes survenus au cours de la journée
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.

- La convivialité est de rigueur, son sourire et sa bonne humeur sont alors les bienvenues sur son lieu de travail.

*Avec ses collègues :*

- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe écouter et échanger avec l'autre de manière bienveillante et constructive
- Il remplit le carnet de liaison dans le cas où il faudrait signaler une information et un incident à l'équipe
- Il participe des manière active aux réunions de préparation et à la rédaction de bilans
- Il sait se remettre en question et avoir un esprit critique sur son action
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, partenaires, bénévoles, personnels de service...)

*Avec les parents :*

- Il sait accueillir les parents
- Il sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles
- Il se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire
- En cas de problèmes, il donne le relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles

## IV. Les activités

Les activités font partie intégrante du projet pédagogique. Différentes formes d'activités permettent la mise en œuvre des objectifs des équipes d'animation et contentent l'ensemble des enfants. Quelle soit avec ou sans l'aide de l'animateur elle mobilise les acquis, les besoins ou l'imaginaire des enfants. Aussi, elle sera un complément d'apprentissage aux temps scolaire afin de développer la motricité et motricité fine, la culture, la logique, le savoir acquis et à venir.

Afin de proposer des activités adaptées aux besoins et capacités de notre public, un rappel sur les caractéristiques, besoins et comportements semble nécessaire.

### 1. Caractéristiques du public

#### a) Les 3/5 ans

Développement physique :

C'est une période de croissance importante. L'enfant se fatigue vite. Il découvre son corps et organise des jeux autour de cette découverte (« jouer aux parents », « jouer au docteur ») pour rappel la mixité est autorisée jusqu'à l'âge de 6 ans. Les exercices de motricité son essentiel à son développement et à la connaissance de son corps.

Développement intellectuel :

Il comprend tout ce qui est dit si cela est expliqué de manière simple et concise. Ses capacités de concentration et d'écoute son limitée. C'est le début de la lecture et de l'écriture. C'est la phase du « pourquoi ? » même s'il ne peut tout retenir. L'enfant a besoin de rituels pour se repérer (horaires, lieux, déplacements). C'est la période où l'imaginaire est indispensable et donc très présent dans son esprit.

Développement social et affectif :

L'enfant imite les personnes qui l'entoure. Il aime être au centre des attentions. C'est son moyen d'exister. Il s'exprime aussi de manière personnelle par le « je ». Aussi, le « non » lui permet de s'affirmer par rapport aux autres. Il a un grand besoin d'affection et de tendresse. Il accapare les adultes et a besoin de se rassurer par le biais des rituels et d'objets (doudou). Il agit de manière spontanée et immédiate en fonction de ses émotions.

#### b) Les 6/8 ans

##### Développement physique :

La croissance est forte comme leur attention. C'est la période de latence entre la petite enfance et l'adolescence. Cela se traduit par de la pudeur. Il connaît son corps. Ses gestes et mouvements deviennent plus précis et agiles.

##### Développement intellectuel :

Il apprend à lire et à écrire et son vocabulaire est plus étoffé. Ils sont curieux de tout et aiment se confronter. Ils veulent être pris au sérieux, donner leur avis personnel et partager leur choix. Ils sont en capacité de raisonner logiquement à partir d'exemple concret (c'est « la période du montage démontage »). Il fait la différence entre le bien et le mal et accorde de l'importance à la notion de justice. Les mensonges apparaissent alors car il ressent le besoin de se mesurer et tester les interdits.

##### Développement social et affectif :

Ils sont curieux du monde réel. Ils échangent de plus en plus avec les autres et se passionnent rapidement (personnages, jeux, thèmes, idoles). Ils s'éloignent des adultes et distinguent mieux les notions de monde réel et d'imaginaire. Ils s'identifient à une figure héroïque. Et il a une grande confiance en l'adulte parce qu'il est celui qui fait respecter les lois et les règles.

#### c) Les 9/11 ans

##### Développement physique :

Ils ont besoin de sommeil car la croissance se fait par pallier. La prise de conscience du corps est un point important de cette période. Aussi, cela peut marquer le début de la puberté. Les activités physiques sont leur terrain de prédilection mais l'endurance est moins longue même s'ils récupèrent vite.

##### Développement intellectuel :

Leur rapport à la réalité se fait de plus en plus pressant : ils veulent des explications sur le monde qui les entoure. Les bases du raisonnement se mettent en place. Ils sont capables de raisonner et d'argumenter et comprennent des modèles plus abstraits. Ils peuvent réaliser des projets et défendre leurs idées.

##### Développement social et affectif :

C'est le moment de la distance avec l'adulte. Les centres d'intérêt entre les filles et les garçons sont différents. Ils peuvent même avoir des réactions extrêmes et leurs esprits critique s'affine.

## 2. Posture de l'animateur

D'une manière générale l'animateur a le souci permanent de garantir la sécurité physique et affectives de tous les enfants. Les activités qu'il propose favorisent la découverte mêlant apprentissage, technique, ludique et épanouissement de soi. Elles permettent à chacun de prendre du plaisir à jouer avec ou sans compétition.

L'animateur est donc là pour accompagner l'enfants, sans forcer, à faire de nouvelles découvertes les activités concernant aussi bien les domaines culturels artistiques, scientifiques et techniques que les activités physiques et sportives. La cohésion sociale et l'esprit d'équipe sont développés en tenant compte de la singularité de chacun.

Les activités doivent permettre à chaque enfant de développer leur personnalité et leurs capacités de manière individuelle tout en prenant part à la vie en collectivité.



L'animateur guide les enfants mais ne « corrige » pas une activité qui a ses yeux n'aura pas été réussie. Il favorise la liberté d'expression et note l'importance de la créativité et de l'imaginaire de chaque individu.

L'animateur sélectionne et/ou prépare un modèle d'activité qui pourra être adapté et réinventé par l'enfant. Cette démarche permet davantage de plaisir à participer à ces ateliers.

L'équipe d'animation propose donc une palette d'activités variées comme :

- Des activités manuelles : sélectionnées en lien avec un thème, lors des réunions préparatoires. L'animateur mène son activité auprès du public et la gère du début jusqu'au rangement.
- Des activités extérieures : lorsque le temps le permet, des grands jeux mêlant action et réflexion sont organisés. Ces temps aident à se sociabiliser et se situer au sein du groupe. Aussi, l'animateur veille à ce que chaque enfant puisse participer et se sente valoriser. L'inclusion de chaque enfant est primordiale.
- Les activités libres et informelles : durant ces temps, les enfants sont libres de choisir les activités qu'ils souhaitent. L'animateur est présent mais n'impose pas d'activité. Elles responsabilisent l'enfant et renforcent son autonomie. Il peut même transmettre son savoir ou bien choisir de se reposer.
- Activités extra-centre : elles sont variables et organisées selon le planning des vacances scolaires. C'est en général une journée ou une demi-journée avec pique-nique. Elles permettent aux enfants de sortir de l'environnement habituel. Ces sorties peuvent être culturelles, sportives ou juste divertissantes. Dans la mesure du possible, elles accompagnent le thème de la semaine. Durant ces sorties, les règles propres à chaque événement seront respectées. L'animateur respecte des règles strictes de sécurité, il se tient au courant des normes de baignade, promenade, activités sportives spécifiques auprès de la directrice.

Après chaque atelier, l'animateur aide les enfants au rangement du matériel afin d'acquiescer le respect de ce dernier ainsi que des locaux ou d'autrui. La vie en collectivité nécessite ce type d'aménagement. Le matériel utilisé restera tout de même adapté à la tranche d'âge.

### 3. Intentions pédagogiques

#### Favoriser le vivre ensemble et l'écoute

##### Amener l'enfant à s'inclure dans la vie en collectivité

1. Echange et communication bienveillante et constructive
2. Elaboration des règles de vie et des consignes de sécurité.
3. Participation à la vie quotidienne pour tous.
4. Rencontre avec un autre accueil de loisirs de la CCEDA

1. Combien d'ateliers ont permis aux enfants d'échanger ? **Au moins 2 ateliers par jour**
2. Combien d'enfants tiennent compte des consignes de sécurité ? **Au moins 100%**
3. Combien d'enfants participent à la vie quotidienne ? **Au moins 4 enfants au dressage de la table et 2 à la préparation du goûter**
4. Combien de rencontre ? **Au moins 1 rencontre avec 1 veuil de loisirssirs.**

##### Elargir son cadre de référence

1. Découverte de nouvelles sonorités, d'autres générations
2. Libérer le ressenti de leurs émotions.
3. Redécouvrir son territoire autour de sorties nature
4. Mélange des différentes tranches d'âges durant les grand jeux

1. Combien de nouvelles chansons les enfants ont-ils découvert ? **Minimum 5 nouvelles chansons**
2. Quelles émotions les enfants peuvent ressentir à l'écoute de la musique ? **Au moins 2 (joie et tristesse)**
3. Combien de sorties natures ont été proposées au cours de cette période ? **Au moins une par semaine**
4. Combien d'équipes mixtes se sont formées ? **Au moins 4 par jour**

##### Accompagner l'enfant au développement de son éducation créative et sportive

1. Libérer l'expression créative des enfants durant les temps d'activités manuelles
2. Participer à des grands jeux à thème
3. Permettre aux temps calmes de libérer la création individuelle de chaque enfant.

1. Combien d'activité manuelles ont été proposées ? **Au moins 1 par jour**
2. Combien de grands jeux à thème ont été proposés ? **Au moins 1 par journée type**
3. Combien d'atelier ont été mis en place durant les temps calmes ? **Au moins 3 par temps calmes**

#### 4. Les moyens

- Réunions :

Des temps de réunions préparatoires sont mis en place au cours desquelles nous échangeons sur les points importants à mettre en place lors durant la période d'ouverture. L'occasion pour l'équipe d'animation d'articuler les différents moments de la journée et de se mettre en accords sur le contenu du projet pédagogique ainsi que sur les ateliers, la vie quotidienne et les sorties qui en découlent.

- Ateliers et sorties :

Mise en place d'ateliers ludique à visés pédagogiques quotidien excepté lors des jours de sorties extérieures à l'accueil. Néanmoins, ces sorties ont pu but d'ouvrir les enfants au monde extérieurs et à leur territoire en lien avec le projet éducatif de la CCEDA, les intentions éducatives de L'UFCV et les valeurs que défendent la structure.

- Evaluations :

Pour les stagiaires un outil d'auto-évaluation est disponible afin de pouvoir juger de l'évolution de leur expérience dans la structure.

Une feuille de bilan journalier est remplie chaque soir par l'ensemble de l'équipe d'animation référente de chaque groupe. Aussi, animateurs et enfants pourront librement donner leurs opinions personnelles sur les activités proposées au cours de la journée afin d'apporter les améliorations nécessaires en conséquence.

Pour les parents, en fin de période un questionnaire de satisfaction leur est adressé pour connaître leurs avis sur le déroulé de cette dernière et y apporter les améliorations nécessaires au besoin.

Un rapport d'activités sera effectué après cette période.

#### 5. Communication familles

Les familles peuvent nous joindre pour les inscriptions ou différentes questions qu'elles se poseraient par téléphone au 04.73.80.04.70 ou 06.77.47.16.95 ou encore sur la boîte mail de l'accueil [alsh.orceat@ufcv.fr](mailto:alsh.orceat@ufcv.fr).

Les temps d'accueil (matin et soir) sont des temps propices à l'échange et au retour sur la journée de l'enfant. La directrice reste disponible lorsqu'elle est présente mais aussi par le biais du cahier de liaison des informations afin de donner des réponses le plus rapidement possible.

Lors des sorties, le panneau d'affichage résume toutes informations nécessaires au déroulement de la journée (lieu, date, horaires, tenues et accessoires nécessaires).

Lors de fêtes exceptionnelles, un flyer ou encore des invitations sont distribués aux familles au cours de la semaine afin de les informer.

En cas d'urgence, la directrice s'engage à téléphoner aux parents dans les plus brefs délais.

## V. La vie quotidienne

La vie quotidienne regroupe l'ensemble des temps que l'enfant passe sur un séjour ou un accueil, et qui sont « hors activités ». C'est une routine journalière qui est indispensable à la qualité de vie de tous. L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi cette régularité respecte au mieux les rythmes de vie de chacun ainsi que des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est donc un repère, il montre l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

- Il favorise l'autonomie de l'enfant
- Il favorise la sociabilisation de l'enfant et son apprentissage dans la vie de groupe et des règles de vie

Une journée s'articule de cette manière :

**7h15-9h00** : accueil du matin  
**9h00-11h00** : temps d'ateliers  
**11h00-12h00** : temps libres intérieur ou extérieur  
**12h00-13h00** : temps de repas  
**13h00-14h30** : temps calme  
**14h30-16h15** : temps d'activités  
**16h15-17h00** : temps de goûter  
**17h00-18h30** : départ échelonné des enfants

### 1. L'accueil du matin

A son arrivé, l'enfant est accueilli par l'animateur responsable de l'accueil du matin pour qu'il puisse inscrire son heure d'arrivée. Ce temps d'échange permet aussi de recueillir les informations nécessaires pour le reste de la journée mais aussi les questions éventuelles des parents. C'est un moment important car c'est ce temps qui va conditionner la suite de la journée et donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, être souriant et disponible auprès des enfants et des parents. Ensuite, il est conduit dans la salle où il retrouve les enfants de son groupe.

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...)

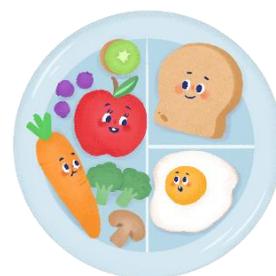
Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

### 2. Le repas / le goûter

Le repas de midi :

Le passage aux toilettes et le lavage des mains précèdent le repas, afin d'éviter l'effet de groupe et les vas et vient durant le repas.

Les repas sont fournis par le restaurant scolaire de l'accueil de Lezoux en fin de matinée. Les conteneurs isothermes sont réceptionnés par un animateur qui se chargera de vérifier les températures et de les inscrire sur le registre.



Le temps du repas représente un moment particulier dans la vie en collectivité. C'est un moment d'échange et d'apprentissage. Pour cela l'animateur doit tout mettre en œuvre pour que le calme s'installe et ainsi favoriser l'échange et le contact. Pour les enfants inscrit à la demi-journée c'est le premier contact de la journée. Au cours du repas, l'animateur doit apprendre aux enfants à partager les différents plats de manière équitable pour éviter le gaspillage. De même pour l'eau, la politique du « zéro gouttes restante » sera appliquée afin de finir l'eau qui aura été servi à table.

Aussi, l'animateur invite chacun à goûter les différents plats, utiliser le couteau et la fourchette correctement. Tout ceci aide à l'acquisition de leur autonomie. Afin de favoriser l'autonomie des enfants et pour les plus grands, le mercredi (jour de présence avec un plus petit effectif) sera un jour particulier où l'on proposera aux enfants de déjeuner entre eux à table tandis que les animateurs

partageront une autre table. Ce temps permettra de mettre les enfants en confiance sur les acquis. Le reste de la semaine un animateur au moins partagera la table des enfants afin de pouvoir dialoguer pendant de temps convivial.

Après chaque repas, les plus grands aident au débarrassage des tables et à leur nettoyage.

Pour le goûter :

Pour ce temps, le rituel sera un passage aux toilettes, un lavage des mains et remplissage des gourdes. Le goûter étant livrés au même titre sur les repas un animateur responsable de sa préparation pourra anticiper son dressage. Les enfants seront regroupés pour ce temps. En ronde, en extérieur ou en intérieur selon le temps. Toute l'équipe sera chargée de la distribution du goûter. Les enfants attendent que l'ensemble soit servi pour commencer à manger en signe de respect pour tous. Les enfants participeront avec l'aide d'un animateur au débarrassage.

### 3. Le temps calme

L'animateur veille à ce que ce temps de repos soit respecté. Ces moments s'adaptent à l'enfant selon sa tranche d'âge mais aussi selon ses besoins individuels.

**Les plus petits** : ils se rendent dans la salle de sieste pour un temps de repos variable en fonction des besoins biologique de chacun. Une salle de sieste est mise à leur disposition avec de petits lits, eux-mêmes équipés, d'oreillers et de couvertures. Des livres, une musique douce, des peluches et un plafond étoilé leur permet de se sentir bien et de répondre à leurs besoins de confort et de calme. L'animateur doit tout mettre en place pour que cela se passe dans le respect de chacun. Après le repas, les enfants sont conduits aux sanitaires pour le passage aux toilettes. Ce après quoi, les enfants récupèrent leur doudou, si nécessaire, et se dirige dans le lit qui leur est attribué pour la lecture d'une histoire par un animateur. Après un moment de calme, les enfants qui se sont endormis profite de ce temps de repos tandis que les enfants n'ayant pas trouvé le sommeil sont reconduits dans la salle rose pour profiter d'un temps de coloriage ou de lecture avec un animateur.

**Pour les plus grands** : il est important que les grands puissent se reposer. Pour ceux qui le souhaite, ils peuvent aussi dormir sur les canapé mis à disposition. Pour l'ensemble du groupe, c'est un temps « libre » où l'enfant peut choisir de ne rien faire. L'animateur est là pour proposer sans jamais obliger. Différentes petites activités sont proposées comme un coin lecture, des jeux de société calmes, des activités manuelles comme les perles ou les scoubidous ainsi que des puzzles. Ce temps permet un vrai repos avant le début des activités plus « actives » de l'après-midi.

C'est aussi l'occasion de communiquer et d'échanger entre enfants ou avec animateur sur des sujets divers et variés.

### 4. L'accueil du soir

C'est durant ce temps libre que les parents vont venir récupérer leurs enfants. A l'identique de l'accueil du matin, ce temps va donner une première impression aux parents de l'équipe pédagogique. De ce fait, l'animateur doit être présent, avoir un accueil chaleureux et souriant et doit être disponible auprès des familles et des enfants. En effet, ce temps permet aux parents d'avoir un retour sur la journée de son enfant auprès de l'animateur tandis qu'un autre membre de l'équipe se charge d'aider l'enfant à la récupération de ses affaires et activités si nécessaire. L'accueil est

échelonné, c'est le dernier moment de la journée où l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, musique, jeux extérieurs selon le temps...).

## 5. Hygiène / santé

L'animateur est vigilant sur l'hygiène de chaque enfant. Il devra montrer aux enfants l'importance des normes d'hygiène par des gestes simples.

Le lavage des mains s'effectuera avant chaque repas, ainsi qu'après chaque passage aux toilettes. En cas « d'oubli » de l'enfant, l'animateur est tenu de laver et changer l'enfant avec le nécessaire de toilette mis à disposition. Cet évènement ne doit pas engendrer une quelconque remarque de l'animateur. Il est donc dans un accompagnement compréhensif et de discussion avec l'enfant sans le bloquer.



Les problèmes sanitaires et médicaux ne doivent pas être négligés. L'assistant sanitaire assurera la surveillance médicale des enfants. Cependant, les mieux placés pour avoir une action préventive et immédiate au niveau médical sont les animateurs. Ils sont vigilants sur la tenue vestimentaire des enfants, qui doit être approprié aux conditions météorologiques ainsi qu'aux activités prévues (casquette, tee-shirt, chaussures, crème solaire...) Tous les adultes veilleront à ce que les enfants s'alimentent et boivent suffisamment au cours de la journée.

Chaque animateur pourra faire face aux petites blessures éventuelles. Chaque soin apporté à un enfant sera noté, de manière rigoureuse, dans un carnet ou une feuille de soin fourni avec la trousse de secours (nom de l'animateur, nom de l'enfant, date et heure, nature de la blessure et soin apportés) afin que le suivi médical soit le plus simple possible.

Aucun médicament ne doit être donné sans ordonnance signé d'un médecin. La directrice se chargera, elle-même, d'effectuer les soins.

Pour chaque déplacement extérieur au centre, l'animateur doit se munir d'une trousse à pharmacie, d'un gilet jaune, ainsi que des fiches sanitaires relatives aux enfants.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

En cas d'accident grave en dehors de la structure, la directrice se laisse le soin de prévenir la famille. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

### **Concernant les PAI :**

Dans la plupart des cas une rencontre est organisée avec la famille et les différents acteurs qui entourent l'enfant (mieux connaître la situation, permet de répondre au plus proche des besoins). Une infirmière peut intervenir à la demande des parents pour certains soins (diabétique). Les enfants atteints d'allergie alimentaire », à l'exclusion des maladies dont la mise en œuvre sera trop complexe, auront la possibilité de prendre un panier repas fourni par leur famille, sous réserve qu'un protocole d'accueil individualisé ait été formalisé, et dans les conditions précisées par ce dernier.

De plus, la possibilité d'inscription à la journée sans repas pourra permettre à ces enfants de rentrer manger chez eux si c'est tel est leur choix.

Les parents restent néanmoins responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI). Ils s'assurent de la validité des médicaments et doivent informer l'UFCV de toute évolution concernant l'état de santé de leurs enfants.

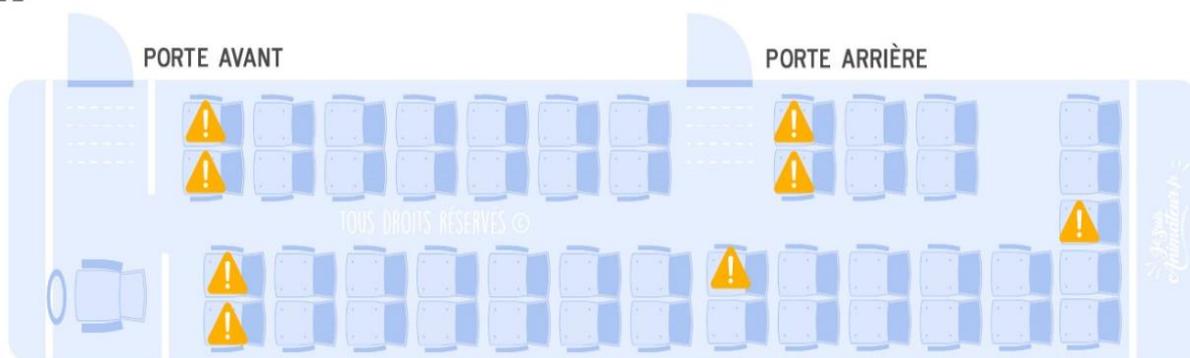
## 6. La sécurité

### a) Sortie en car / minibus

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



### b) Sorties à pied/ à vélo

Les enfants et les adultes seront équipés de gilets jaunes de sécurité afin d'être repéré.

## ORGANISER UN DÉPLACEMENT À VÉLO

JUSQU'À 10 PERSONNES

TOUS DROITS RÉSERVÉS ©

Je Suis Animateur.fr



Les cyclistes circulant en file indienne doivent se tenir du côté droit de la chaussée, (dans le même sens que les véhicules) et veiller à laisser libre au moins la moitié gauche de la route.

### c) Baignades

Dans le cadre d'une sortie incluant une baignade, les consignes seront appliquées telles que :

- Se baigner dans une zone surveillée et sécurisée
- Encadrement des animateurs au titre de 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 8 de plus de 6 ans.

## VI. Les relations sociales

### 1. Le vivre ensemble

L'une des clés de réussite du bon fonctionnement d'un accueil collectif de mineur réside dans le travail d'équipe. Les relations entre les différents membres encadrants se doivent d'être en priorité au service des jeunes et de la pédagogie que l'on souhaite leurs transmettre.

Ce travail n'est possible que si l'équipe est cohérente. Elle repose sur un cadre commun où chaque membre de l'équipe peut apporter son rôle à jouer. Cette organisation permet à chacun d'apporter ses compétences et ses envies en visant les objectifs communs. Les idées doivent venir de tous les membres et nous élever vers un but commun. Une bonne répartition des tâches rend le travail efficace.

Néanmoins, l'équipe est composée de personnes venues d'horizons différents et chacun n'a pas les mêmes expériences. C'est aussi une qualité que chacun doit exploiter pour en tirer le meilleur. Chaque personne doit tout de même aussi faire des concessions et accepter les propositions qui ne sont pas les siennes. Ces décisions doivent être prise en tenant compte de l'avis de chacun et en respectant les objectifs de l'équipe.

Les discours et les actes de chaque membre de l'équipe se doivent de ne pas être en contradiction avec les décisions des autres. Ceci n'est possible sans une bonne communication. Chacun doit exprimer son ressenti et faire remonter à la directrice les points positifs comme les points à améliorer. Ces bilans permettent de s'améliorer chaque jour un peu plus et ainsi ne pas déséquilibrer l'équipe et la sécurité des enfants.

Tout comme pour les enfants, la collectivité reste un lieu de coopération et d'échange. Elle reste un lieu d'épanouissement personnel au sein d'un groupe vers un but commun.

### 2. Autorité, liberté, sanction

Il est plus simple et évident de poser des règles fixes, un début de vacances ou encore au sein de l'établissement. Ces règles prédéfinis posent un cadre et instaure une relation de confiance. Lorsqu'avec le temps on connaît mieux son groupe et leur habitude on peut ainsi assouplir ces règles peu à peu si nécessaire.

Il est aussi important que les enfants soient mis au courant. Lorsque survient un comportement inadapté aux règles instaurée l'enfant aura déjà en partie compris son erreur et pourra la corriger. L'animateur favorisera alors le dialogue plutôt que les sanctions et trouvera une solution avec l'enfant. Chaque dialogue doit prendre en compte la victime et le coupable.

Si la sanction est nécessaire, elle devra être adaptée, proportionnelle et expliquée pour être comprise de l'enfant. Cette sanction doit être constructive et réparatrice.

#### Méthodologie pour sanctionner l'enfant (par ordre de priorité) :

- Avertir l'enfant

- Mettre à l'écart le perturbateur et lui expliquer la situation calmement
- Faire réparer s'il a détérioré un objet, s'excuser ou ranger...
- Faire participer le perturbateur aux tâches des animateurs pour lui faire prendre conscience de son erreur. (Ne veut pas dire faire à la place de...)
- Mettre au repos, lui expliquer que s'il perturbe le groupe ou l'activité, c'est simplement parce qu'il est fatigué. Il faut donc qu'il se repose et qu'il pourra réintégrer le groupe dès qu'il se sentira plus calme.
- Discussion avec les parents si nécessaire, il n'est pas impératif de parler chaque soir d'un « petit » soucis. Lorsque cela devient récurrent et que plusieurs conversations n'y ont rien changées, la directrice prendra la responsabilité de prévenir les familles.

## VII. Règles de vie

### 1. Adultes

Des règles de vie concernant les adultes sont établies au sein de l'accueil :

- Avoir une tenue et une attitude correcte
- Avoir un langage adapté au public accueilli
- Être clair, logique et pédagogue dans ses actions
- Faire preuve d'initiative et de dynamisme
- Respecter ses collègues et les enfants
- Faire preuve de discrétion personnel et professionnel
- Être ponctuel(le)
- Interdiction formelle de fumer en présence et à la vue des enfants
- Respecter l'usage des portables
- Chaque personne de l'équipe aura le droit à une pause dans la journée. Elle sera prise obligatoirement en dehors des temps d'activités et quand l'encadrement le permettra. Il est impératif de communiquer son absence même courte à reste de son équipe

### 2. Les familles

Un règlement intérieur est distribué à chaque famille lors de l'inscription à l'accueil de loisirs. Les parents se doivent de respecter les plages horaires d'accueil et de départ définis par l'établissement ainsi que les délais d'inscription et le fonctionnement de la structure. Ils se doivent d'être à jour sur les renseignements fournis au niveau du dossier de leur(s) enfant(s)

## VIII. Annexes

## Protocole de sécurité

### ➤ **Protocole Incendie**

Chaque animateur doit compter et prendre son groupe d'enfants et se présenter dans le calme au point relais situé sur le parking. La directrice est en charge de vérifier le reste des locaux afin qu'il ne reste personne.

Un animateur est en charge de prendre la feuille de présence ainsi que le téléphone avec tous les numéros des familles et rejoindre le point relais puis appeler les enfants. Il contacte aussi **Mme BRUSSAT et Mairie au 04 73 73 13 02.**

### ➤ **Protocole menace attentat**

Par courrier : ne pas manipuler celui-ci, prendre en photo et le mettre dans une enveloppe de papier kraft à conserver pour donner à la gendarmerie.

Par mail : transférer le mail à la mairie

**Immédiatement prévenir la Gendarmerie : 04.73.73.10.14, Mme BRUSSAT et Mairie 04 73 73 13 02.**

Les enfants doivent être évacués par l'intérieur de la cour du centre culturel par le portail du haut et accès à la crèche, rassemblement parking des FLANADES.

### ➤ **Protocole intrusion**

Le directeur ou un animateur désigné en début de période s'occupera de prendre avec lui le listing des enfants et le téléphone. Il **appellera Immédiatement la Gendarmerie : 04.73.73.10.14, Mme BRUSSAT et Mairie 04 73 73 13 02.** Toute les portes et portails de l'accueil de loisirs doivent être fermés à clé.

Dans le plus grand silence, il faut tirer le rideau si possible et regrouper les enfants dans la salle de restauration et/ou dans le couloir (au plus éloignés des fenêtres).